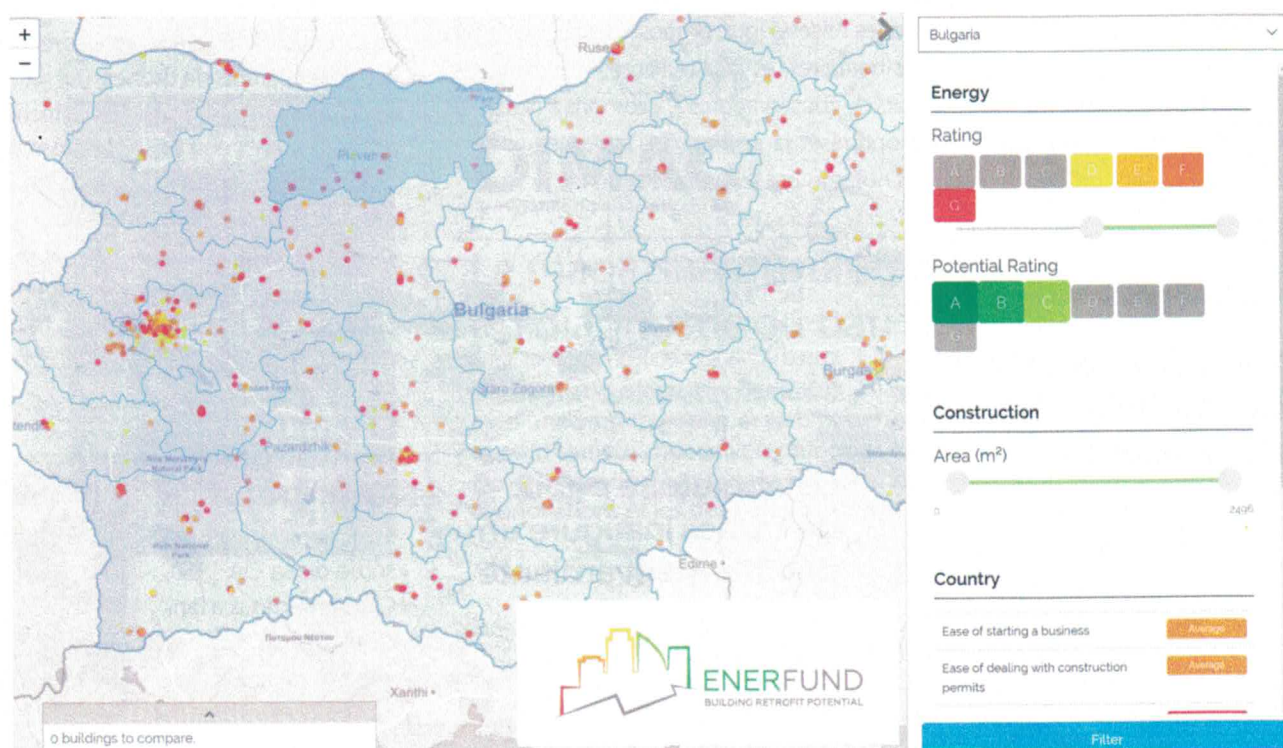


# Enerfund : le DPE au cœur de la rénovation en Europe



Disponible sur internet, Enerfund a pour objectif d'encourager l'investissement dans les rénovations lourdes et favoriser les politiques européennes en ce sens, en cartographiant l'efficacité énergétique du parc immobilier à l'aide du DPE. Guillaume de Laboulaye, responsable « programmes » au sein de l'association Energies 2050, explique le concept.



Pour l'heure, Enerfund dispose de cartographies pour dix pays européens (ici la Bulgarie).

## Enerfund, c'est quoi ?

« Enerfund, qui signifie “ENERgy Retrofit FUNDing tool” est une application en ligne, gratuite, qui cartographie l'efficacité énergétique des bâtiments en Europe en vue d'intensifier la rénovation énergétique. L'application est destinée à accroître les investissements dans la rénovation lourde et faciliter les politiques européennes en ce sens, en fournissant un certain nombre d'informations et de données pertinentes grâce aux diagnostics de performance énergétique. Pour le moment, des bâtiments sont cartographiés dans dix pays européens : le Royaume-Uni, Chypre, l'Espagne, la France, la Grèce, la Slovénie, la Slovaquie, l'Irlande, l'Italie et la Bulgarie. »

## Pour qui ?

« L'outil a été conçu pour les institutions financières, afin qu'elles puissent avoir accès à des informations solides, et mieux identifier de nouvelles opportunités d'investissement. Les sociétés de services énergétiques peuvent quant à elle identifier de nouvelles opportunités d'affaires et faire une première évaluation des économies d'énergie potentielles dans les bâtiments. Enfin, les autorités locales peuvent l'utiliser pour évaluer les performances énergétiques du parc de bâtiment sur leurs territoires, et les confronter à d'autres territoires ou alors les aider dans la mise en œuvre d'un Plan climat énergie par exemple. Les particuliers sont également visés car ils pourront ainsi comparer en ligne la performance énergétique

des quelques maisons qu'ils ont ciblées en vue d'un achat. »

## Uniformisation des certificats énergétiques ?

« En 2016, lorsque tout a commencé, les différents partenaires ont dû mener des études sur la situation des DPE à l'échelle européenne. L'idée de ce benchmark était de comprendre et de cibler les manières avec lesquelles ils pourraient avancer et conceptualiser le projet. Certains critères moins pertinents ont dû être supprimés, comme la distinction vente ou location par exemple. Certains DPE sont vraiment complets, à l'image de ceux du Royaume-Uni. Ces derniers comportent un indicateur d'impact environnemental actuel et un autre après une potentielle rénovation énergétique. Mais cet indicateur n'a pas été exploité dans Enerfund pour le moment puisqu'il reste très spécifique au Royaume-Uni. Globalement, Enerfund livre des préconisations, mais ne fait que traduire ce que contiennent les DPE. À terme, l'idée serait d'utiliser ces données pour avoir une notation du bâtiment, appelé "score Enerfund", qui évaluerait aussi bien la viabilité financière que technique (économies d'énergie générées par exemple) des opportunités de rénovation. »

## Et le DPE français ?

« Dans nos analyses préalables, nous nous sommes rendu compte que la fiabilité du DPE pouvait être inégale, mais qu'il reste tout de même un excellent indicateur de la performance énergétique. C'est une première information utile à l'investisseur. De toute manière, si ce dernier veut aller plus loin dans la rénovation énergétique, il devra réaliser un audit qui sera lui, plus complet. Enerfund va dans le sens des réformes gouvernementales, à savoir s'appuyer sur le DPE pour la rénovation énergétique. Il n'existe pas d'indicateur parfait, mais il faut savoir que dans tous les pays ces diagnostics font polémique. Et nous ne pouvons pas trier les DPE qui nous semblent peu fiables lorsque l'on en reçoit dix millions. Ce serait trop chronophage. Je pense qu'il y a aussi un problème de transparence et si toutes ces données étaient accessibles, la fiabilité du DPE s'en trouverait améliorée. »

## Les difficultés rencontrées ?

« Dans certains pays, il est très facile d'avoir les données des DPE, comme au Royaume-Uni par exemple. À l'inverse, en France, c'est très compliqué car une loi protège la collecte de ces données. L'observatoire mis en place par l'Ademe sur les DPE ne donne ainsi que des statistiques à un niveau départemental et cela reste donc très général. On milite donc pour que ces données soient plus accessibles. Il faut pousser pour avoir le plus de transparence possible si cela peut accélérer la transition énergétique. Nous avons de notre côté récupéré quelques millions de DPE géocodés par code postal et ils sont en cours de traitement. On espère que l'obtention libre des données disponibles dans les autres pays européens incitera les pouvoirs publics français et même les diagnostiqueurs, qui

“ Au total, 17 millions de DPE ont été collectés, analysés et cartographiés sur l'application et ce nombre s'accroît chaque jour. Pour le moment, nous ne formulons pas de recommandations. ”

peuvent, à nous les envoyer directement sur le site afin que cela serve les objectifs fixés. »

## Actuellement ?

« 17 millions de DPE ont été collectés, analysés et cartographiés sur l'application pour le moment et ce nombre s'accroît chaque jour. On établit une cartographie de la performance énergétique des bâtiments, mais nous ne formulons pas encore de recommandations. On milite pour harmoniser les DPE au niveau européen pour faciliter leur compréhension et les rendre accessibles à tous. Nous espérons que l'application continuera à être alimentée, elle sera dans tous les cas en ligne *a minima* jusqu'en 2024. Notre volonté est de voir l'outil perdurer et nous avons d'excellents retours de la part des acteurs à travers l'Europe. En termes quantitatifs, les économies d'énergie générées par l'utilisation de l'outil pourraient atteindre 45 GWh (35 GWh liés à la rénovation de 200 bâtiments et 10 GWh liés à la promotion des énergies renouvelables) ainsi que 3 GWh obtenus à travers les activités de formation et de dissémination. Nous allons également poursuivre nos actions à la COP 24 par exemple pour faire connaître Enerfund. »

## Horizon 2020 ?

« Le consortium du projet, porté par des universités dont l'Université Technique de Chypre, coordinatrice du projet, des associations (dont Energies 2050 pour la France), des entreprises en lien avec la rénovation énergétique, etc., soit 15 partenaires issus de onze pays différents, a reçu une subvention de 1,5 million d'euros par le programme Horizon 2020. Ce programme aide les entreprises, universitaires, etc. à financer leurs recherches afin de favoriser l'apparition d'innovations. La commission européenne porte ce programme depuis 2014 dans le but de rendre plus compétitif les innovations européennes sur la scène mondiale. La commission a d'ailleurs annoncé qu'Horizon 2020 serait crédité de 100 milliards d'euros supplémentaires entre 2021 et 2027. »

*Propos recueillis par Andréa Devulder*

**Plus d'informations :** <http://enerfund.eu/>